

LA GESTION DE PATRIMOINE

Lorsque nous entendons «gestion de patrimoine», nous imaginons souvent que ce terme est réservé aux grandes fortunes avec des placements complexes.

Mais qu'en est-il réellement ?

En 2024¹, 90,5 % des ménages français détenaient au moins un produit financier, dont 61,2 % possédaient un bien immobilier.

Contrairement à ce que nous pouvons penser, la gestion de patrimoine n'est pas réservée uniquement aux grandes fortunes mais à toutes les personnes possédant un patrimoine.

C'est pourquoi, pour 100 % d'entre vous, il est pertinent et important de s'y intéresser.



1 : Source : Étude publiée le 14 mai 2025 par l'Insee : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/298658-patrimoine-pres-de-90-des-menages-ont-au-moins-un-produit-financier?>

2 : séparation de la nue-propriété et l'usufruit d'un bien immobilier pour réduire les droits de succession

3 : une société holding permet d'optimiser la fiscalité sur les dividendes et les plus-values et faciliter la transmission de patrimoine

4 : Indice boursier qui regroupe les 40 plus grandes entreprises françaises cotées en bourse

Photo 1 & 2 : Unsplash

La gestion de patrimoine désigne l'ensemble des stratégies mises en place pour préserver, valoriser et optimiser sa fiscalité ainsi que le droit successoral. Ce patrimoine se compose de deux grandes catégories :

- L'actif regroupe tout ce que nous possédons : des comptes bancaires, de l'immobilier, des placements financiers, des créances, etc.
- Le passif regroupe tout ce que nous devons : des crédits, des dettes, etc.

L'un des objectifs principaux dans la gestion de patrimoine est la préservation et la valorisation de ses différents actifs contre les potentiels risques financiers, économiques ou législatifs. Il est donc possible d'adopter des stratégies fondamentales comme la diversification des placements entre livrets, actions, obligations ou encore immobilier, mais aussi des stratégies avancées avec la souscription d'une assurance-vie luxembourgeoise.

Cette assurance-vie permet une protection juridique renforcée. En effet, on parle de séparation des actifs dans une assurance-vie luxembourgeoise, car votre argent n'est pas associé à la banque de souscription. En cas de difficulté financière ou de faillite de l'institution, vos avoirs ne pourront pas être touchés et resteront dans votre patrimoine.

D'autres objectifs tout aussi importants sont l'optimisation du droit successoral et de la fiscalité en général. En effet, la gestion de patrimoine cherche à préparer la transmission du patrimoine aux générations futures en optimisant la fiscalité. Attention, il ne s'agit pas d'un contournement de la fiscalité, mais d'une manière de tirer parti des dispositifs légaux existants.



Pour cela, il existe des stratégies classiques avec la souscription aux assurances-vie, au PEA (Plan d'Épargne en Actions), au PER (Plan d'Épargne Retraite), mais aussi des stratégies avancées comme l'investissement dans les PME ou startups, le démembrement de propriété² ou encore la création de holdings patrimoniales³.

En somme, la gestion de patrimoine est indispensable aujourd'hui.

Saviez-vous qu'un étudiant ayant investi 100€ par mois dans l'indice du CAC 40 il y a 20 ans disposerait aujourd'hui d'environ 95 000€ pour 24 000€ investis ?

Parce que oui, adopter une stratégie de placement sur le long terme fait partie de la gestion de patrimoine. Pour bon nombre de personnes, la gestion de patrimoine est une notion liée à une étape de vie plus avancée, par exemple lorsque vous possédez un certain capital ou un patrimoine immobilier. Mais en réalité, s'intéresser à la gestion de patrimoine dès ses études est un véritable avantage. C'est pourquoi il ne faut pas sous-estimer l'impact du temps sur la construction d'un patrimoine.

Même avec de petites sommes, la force des intérêts composés permet de transformer une simple habitude d'épargne en véritable levier de richesse. C'est ce mécanisme qui fait la différence entre une personne qui démarre à vingt ans et une personne qui commence à trente ans. L'objectif est d'adopter une discipline financière et de mettre en place une stratégie à long terme.

La gestion de patrimoine n'est pas une notion à repousser à plus tard, mais à commencer le plus tôt possible pour construire sereinement ses objectifs de vie, qu'il s'agisse d'indépendance financière, d'achat immobilier, de création d'entreprise ou tout simplement de protection face aux imprévus.

La gestion de patrimoine n'est pas une solution miracle vers la richesse car elle comporte certaines limites qu'il faut connaître. En effet, les produits financiers sont complexes, les fonds structurés ou les produits dérivés peuvent entraîner des pertes significatives si vous ne maîtrisez pas ces outils. La fiscalité et la législation évoluent perpétuellement. Un abattement fiscal sur la succession peut faire passer votre stratégie efficace d'aujourd'hui à une stratégie beaucoup moins avantageuse demain. De plus, les marchés financiers sont volatils. C'est-à-dire que les marchés sont susceptibles de changer soudainement et de manière inattendue, ce qui pose problème en cas de placement de l'intégralité de son épargne sur un indice boursier baissier.

La plus grande limite de la gestion de patrimoine réside dans la méconnaissance de l'avenir, qu'il s'agisse d'une baisse des marchés financiers, des changements fiscaux, des crises économiques, des pandémies, ou même des événements personnels comme des problèmes de santé ou tout sinistre.

Absolument tout peut impacter la valeur des placements. Même la stratégie la mieux pensée ne peut garantir le résultat recherché. La gestion de patrimoine sert à réduire le risque, mais jamais à le supprimer.